

2654

PROJET PÉDAGOGIQUE

Destination Alsace

1ER AU 15 AOÛT 2026

□ □ □ □ □
Séjour :
Majeurs en
situation de
handicap VAO



**Association : Les
1000 et un loisirs**

Directeur : Victorien

FACHAUX

Table des matières

I. L'association et son projet éducatif	3
II. Le séjour	4
a) La structure	4
b) Organisation départ/retour	4
c) Le thème	4
d) les véhicules	4
III. Le public accueilli	6
IV. Objectifs du séjour	7
V. L'équipe encadrante	8
VI. Formation avant, pendant et après le séjour	9
VII. Le rôle de chacun	10
a) Directeur	10
b) Adjoints pédagogique	10
c) Adjoints sanitaires	10
d) Animateurs / animatrices	10
e) Les référents	11
VIII. Journée type de l'équipe pédagogique	12
IX. Les différents protocoles	16
X. Le règlement intérieur	17
XI. La relation avec la Famille/Tuteur et les structures	19

I. L'association et son projet éducatif

« Les 1000 et un loisirs » située au 46 rue de la gare à Wez-Macquart (59930) est une association qui agit pour promouvoir le droit et la possibilité aux enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental de disposer de loisirs et de vacances adaptées.

L'association « Les 1000 et UN Loisirs » a pour objet social de « permettre l'accès au plus grand nombre : c'est donc l'ensemble de la population handicapée qui est visée par notre projet. Toutefois, la spécificité de l'association étant d'accueillir dans ses séjours des personnes présentant des pathologies complexes et polyhandicaps, c'est naturellement vers cette population, pour laquelle peu de possibilités sont offertes en termes de vacances et de loisirs, que s'adresse notre action ».

De cet objet découle plusieurs axes qui fondent le projet associatif et éducatif de l'association et nous permettent de réaliser notre projet pédagogique en concordance avec celui-ci. Ce dernier englobe également l'ensemble des acteurs de l'association.

Les différents points de ce projet associatif et qui sont au fondement de projet éducatif sont les suivants :

- Le respect des personnes et l'attention portée au développement personnel de chacun
- La recherche d'un équilibre harmonieux entre vie communautaire et développement personnel.
- L'apprentissage progressif de l'engagement au service des autres, source de progrès pour soi-même.
- La création de liens de solidarité entre les personnes.

Nous efforçons de reprendre les objectifs de l'association au sein de notre projet pédagogique. En effet, cela nous semble essentiel afin que chaque vacancier vive de réels moments de détente et de bien-être lors de leur séjour. Également, nous avons à cœur de valoriser et respecter les capacités de chacun au sein du groupe. Ainsi il nous semble important de nous pencher particulièrement sur :

- Développer l'autonomie de la personne
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité
- Que chaque projet prenne en compte le groupe, ses attentes, ses envies etc

Pour cela l'équipe s'engage auprès des participants accueillis, des familles et des instituts à :

- Faire vivre pleinement un temps de vacances et de détente au grand air pour que les vacanciers se détachent du milieu médical d'origine sans pour autant occulter le handicap
- Permettre aux personnes de se développer et de s'enrichir personnellement dans un cadre adapté à leur âge et aux besoins liés à leur handicap
- Leurs permettre de participer à des activités de loisirs proposées et menées par des animateurs motivés et responsables. Leurs permettre de se structurer grâce à une vie quotidienne organisée et un rythme de vie équilibré

II. Le séjour

a) La structure

Le séjour de vacances avec hébergement aura lieu à Neuwiller-lès-Saverne dans le gîte « Le chateau » du 01/08 au 15/08. Situé en plein cœur du village historique de Neuwiller-lès-Saverne avec ses églises classées Monument historique et ses maisons à colombage, l'environnement du Château constitue une véritable invitation à voyager dans le temps. Notre gîte, un véritable maison de maître du XVIIIe siècle, offre le charme propre aux anciennes maisons vosgiennes, au centre d'un vaste parc arboré et fleuri entouré d'une Muraille et d'une tour en grès rose datant du XIIe siècle.

Notre gîte est constitué de 14 chambres réparties sur 2 étages, dont certaines avec une mezzanine au 1er étage, deux blocs sanitaires à chaque étage. Cela nous permettra d'avoir deux blocs distincts au premier étage, l'un pour les hommes l'autre pour les femmes.

Au rez-de-chaussée, nous retrouvons 2 salles d'activités, 1 salle de restauration pouvant accueillir près de 60 personnes.

Le bureau de la direction ainsi que l'infirmerie seront établis au 1er étage.

L'équipe des cuisines nous proposerons des menus équilibrés, préparés sur place à base de produits frais et de saison, majoritairement issus de circuits courts et de l'agriculture biologique. Ils mettent en valeur les produits régionaux, tout en s'adaptant à nos projets (buffets, repas de fête, ...) ainsi qu'aux éventuels régimes et/ou allergies de nos vacanciers.

b) L'organisation départ/retour

L'accueil de l'équipe pédagogique se fera le 01 Aout à Wez Macquart ce qui nous permettra refaire un point sur les vacanciers, l'organisation générale du séjour et prendre de l'avance sur de la préparation d'activités. Tous les vacanciers arriveront à Erquinghem le Sec aux alentours de 13h pour un départ vers 13h30/14h avant de prendre la route direction Neuwiller-Lès-Saverne.

Le départ sera le 15 aout pour tout le monde, nous ferons la route de jour en bus. Nous redéposerons tout le monde à Erquinghem le Sec qui sera le terminus.

c) Le thème

Le thème de notre séjour sera " La machine à couleurs ". Après les aventures de Pedro qui souhaitait ramener la couleur de notre monde dans le sien l'an dernier, nous le retrouvons bien embarrassé car la machine à couleurs qu'il avait construit a complètement explosé et donc nous devons l'aider à récupérer chacune des pièces pour qu'il puisse à nouveau remettre de la couleur dans son monde.

Nous souhaitons que chaque vacancier puisse s'immerger dans ce thème, en apprenant tout en s'amusant, et en partageant ensemble des moments conviviaux. Chaque veillée représentera une couleur qui fera référence à un thème bien précis (rouge = cirque , vert = sciences etc..) chaque veillée, nous permettra de récupérer les pièces de la machine.

d) Les véhicules

Deux minibus sont mis à disposition durant le séjour pour les sorties et les situations d'urgence.

À bord, il est attendu de tous un comportement calme afin de garantir la concentration du conducteur. Après chaque trajet, le véhicule doit être rangé convenablement, afin de faciliter la bonne entente entre les différents conducteurs.

À chaque utilisation, le carnet de bord doit être complété puis remis à la directrice en même temps que les clés.

Ces véhicules étant loués, nous devons respecter les règles du loueur. De plus, les conducteurs doivent impérativement être âgés d'au moins 21 ans et justifier d'un permis de conduire obtenu depuis au moins un an.

Les personnes suivantes conduiront durant le séjour : Elisa , Nicolas , Margaux , Gaëtan , Anaëlle , Cécilia , Chaïnéz , Bryan , Emilie

e) L'environnement et la démarche écologique

Le séjour intègre une démarche de respect de l'environnement adaptée au public accueilli et au cadre du centre Vendéole, situé au cœur d'espaces naturels protégés. L'équipe veille à sensibiliser les vacanciers à des gestes simples, accessibles et concrets, afin de favoriser une attitude responsable tout au long du séjour.

Au quotidien, les animateurs encouragent les comportements respectueux : limitation du gaspillage alimentaire, tri des déchets lorsque les installations du centre le permettent, respect des lieux de vie, économie de l'eau lors des douches et vigilance sur l'utilisation du matériel. Lors des activités en extérieur, les vacanciers sont accompagnés pour préserver les espaces naturels traversés, notamment en forêt ou en bord de mer, en veillant à ne rien laisser derrière eux et à respecter la faune et la flore locales.

Cette démarche écologique reste progressive et adaptée aux capacités de chacun. Elle vise avant tout à développer des habitudes simples, à sensibiliser les vacanciers à la protection de l'environnement et à valoriser les comportements responsables dans un cadre bienveillant et accessible.

III. Le public accueilli

Durant ce séjour, nous accueillons 28 adultes en situation de handicap, tels que des personnes atteintes de déficience intellectuelle, de troubles du comportement ou de troubles moteurs. Ce public peut rencontrer des difficultés, notamment dans la gestion des émotions (stress, frustration, conflits), qui peuvent se manifester par des comportements violents, tant verbaux que physiques. Pour l'équipe pédagogique, il est essentiel d'établir un accompagnement personnalisé avec chaque participant. La priorité ne réside pas uniquement dans l'animation ou les activités, mais également dans la promotion de l'entraide et de l'acceptation de la différence.

Les objectifs pédagogiques découlant de cette approche mettent en avant le fait que ces vacanciers vivront ce séjour dans un environnement différent de leur quotidien habituel. L'activité principale proposée vise à sensibiliser chacun au fait que malgré son handicap, il peut passer du temps convivial en communauté, s'amuser et profiter de diverses activités.

Pour personnaliser le suivi de chaque vacancier et éviter les débordements, les 20 vacanciers seront répartis en plusieurs petits groupes lors des sorties. L'équipe aura préalablement consulté les dossiers des vacanciers. Ces carnets regroupent des informations sur les habitudes de vie des vacanciers, leurs préférences et leurs aversions, afin de mieux les accompagner.

En cas de crise d'agitation, il sera nécessaire d'adapter notre comportement en fonction du vacancier concerné et de la situation (cause de la crise, expression de celle-ci, l'environnement). Le devoir de l'équipe pédagogique est de rester calme en toute circonstance, de chercher à comprendre le problème et d'aider le vacancier en lui proposant des solutions telles que sortir, se balader ou s'isoler.

Au sein de l'équipe, Nicolas, Victorien et Gaëlle ont suivi une formation du CPI (Institut de prévention des crises) niveau 2, Océane a suivi une formation du CPI niveau 1 qui fournit des outils et des ressources pour réduire l'agressivité verbale et physique.

Il est essentiel que chacun sache passer le relais si nécessaire, afin qu'une autre personne puisse trouver une solution. La sécurité des autres vacanciers doit également être assurée, et leur comportement surveillé pour éviter toute détérioration de la situation générale.

Si la crise devient ingérable malgré les différents moyens de communication et les multiples interventions, nous pourrions contacter la famille ou la structure, puis la cellule écoute-conseil (CEC), une permanence téléphonique disponible 24h/24 et gérée par des membres de l'association.

Les vacanciers ont aussi des particularités médicales, elles seront gérées par Gaëlle et Nicolas les deux adjoints sanitaires qui agiront lors de la prise des traitements, protocole épilepsie, d'agitation, vie quotidienne, suivi médical...

L'équipe aura également à disposition les carnets des vacanciers afin de connaître au mieux ses habitudes, hygiène, traitements, repas, conseil en cas d'agitation...

IV. Objectifs du séjour

- Créer un climat de confiance afin que le vacancier trouve sa place dans le séjour et lui permettre d'avoir une rupture avec son quotidien. L'objectif général pour nous est de faire vivre aux vacanciers un séjour épanouissant et enrichissant dans un contexte agréable propice à la découverte de nouvelles personnes et de nouveaux lieux. Il s'agit de Travailler dans une ambiance sécurisante en privilégiant notamment les relations à différents moments (repas, toilette...)
- Se sentir en sécurité tant physique qu'affective; il importe que le vacancier s'approprie de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie, s'habitue à de nouvelles personnes. Il faut garder à l'esprit que c'est à nous de nous adapter à lui et pas l'inverse.
- Respecter le rythme et le handicap de chaque vacancier : il est important de laisser aux vacanciers le temps dont ils ont besoin pour s'adapter aux activités prévues. Cela signifie éviter de les presser ou de les forcer à suivre un emploi du temps trop chargé. Par exemple, offrir des pauses régulières : c'est pour cela que l'on met en place des temps calme où ils pourront se reposer, faire une sieste. Il convient de s'assurer que les activités proposées sont en adéquation avec les capacités et les limitations des vacanciers. Cela peut inclure des options variées : comme des sorties accessibles, des jeux adaptés qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques. Être attentif aux besoins et aux ressentis des vacanciers est crucial, cela implique de leur poser des questions, de les encourager à exprimer leurs préférences et de prendre en compte leurs retours. L'objectif est d'éviter toute frustration en adaptant les activités en fonction de leur état d'esprit.
- Favoriser l'intégration : premièrement le but est de former l'équipe aux besoins des vacanciers en situation de handicap. Ils doivent être préparés à accueillir ces vacanciers avec respect et compréhension, en sachant comment adapter leurs interventions pour favoriser l'intégration. Organiser des activités inclusives : Concevoir des activités qui tiennent compte des différentes capacités permet à chacun de participer pleinement. Par exemple, proposer des variantes d'un même jeu afin que tout le monde puisse s'impliquer, quel que soit son niveau ou son handicap. Promouvoir un esprit d'entraide entre les vacanciers afin de renforcer les liens et faciliter l'intégration. Créer des moments où les vacanciers peuvent s'entraider. En mettant en œuvre ces différentes approches, on favorise une bonne intégration, permettant à chaque vacancier de se sentir valorisé et inclus.
- Favoriser la découverte de la région : par la mise en place d'activités en extérieur par exemple par des randonnées, visites de la ville... Cela pourra se faire également à travers des événements locaux. favoriser la découverte de la région et de la culture locale, découvrir ses paysages, ses traditions et ses particularités, tout en ayant une attitude respectueuse envers l'environnement.

V. L'équipe encadrante

- Un directeur,
- Deux Adjointes pédagogiques
- Deux adjoints sanitaires
- 2 animateurs-trices avec ou sans qualification dans le domaine de l'animation, du sport, du social ou de la santé

Prénom	Fonction	Diplômes
Victorien	Directeur	SST , CPI 2
Manon	Adjointe Pédagogique	PSC1
Margaux	Adjoint Pédagogique	BPJEPS , PSC1
Gaëlle	Adjointe Sanitaire	AFGSU 2 , CPI 2 , DE Infirmière
Nicolas	Adjoint Sanitaire	BAFD , PSC1 , CPI 2
Emilie	Animatrice	Sans Formation
Anaëlle	Animatrice	Sans Formation
Cécilia	Animatrice	Sans Formation
Bryan	Animatrice	Sans Formation
Gaetan	Animateur	Surveillant baignade, Sauveteur aquatique, STAPS
Elisa	Animatrice	AFGSU , PSC1 , Aide soignante
Thomas	Animateur	BAFA , BPJEPS
Elias	Animateur	BAFA
Lylou	Animateur	BAFA
Louise	Animatrice	Base BAFA
Chaïne	Animatrice	BAFA
Maïwenn	Animatrice	Sans formation

VI. Formation avant, pendant et après le séjour

Concernant la formation de l'équipe:

- Une réunion de préparation en visioconférence est organisée le 13 juin 2026 afin de présenter l'organisation générale du séjour, les points de vigilance concernant les vacanciers, les objectifs pédagogiques et sanitaires, ainsi que les attentes de la direction. Ce temps permet également à l'équipe de faire connaissance et d'harmoniser les pratiques.
- Un lien Drive sera mis à disposition pour les animateurs et l'équipe de direction. Ce lien contiendra des outils facilitant l'organisation et la coordination du séjour.
- Un groupe WhatsApp sera créé pour échanger sur les attentes de la direction envers les animateurs. Ce groupe servira également de plateforme pour l'équipe d'animation, qui pourra poser des questions ou exprimer des doutes, préoccupations, etc.
- Une formation CPI (Gestion des Crises) sera proposée par l'association. Cette formation fournira des outils pour gérer les crises, qu'elles soient verbales ou physiques.
- En complément de la formation CPI proposée par l'association, une préparation pédagogique est menée en amont du séjour. Elle aborde les fondamentaux de l'animation adaptée, la gestion de groupe, la construction d'activités inclusives, la posture professionnelle auprès d'un public en situation de handicap mental ou psychique, ainsi que les principes de communication bienveillante. Une sensibilisation aux consignes de sécurité, aux procédures d'évacuation et à la gestion des urgences est également réalisée afin que chacun maîtrise les protocoles essentiels dès l'arrivée sur le centre.
- Pendant le séjour, l'équipe de direction reste disponible en permanence pour accompagner les animateurs, clarifier les points qui nécessitent un éclairage et soutenir les pratiques pédagogiques et/ou sanitaires. Un système de parrainage est mis en place: chaque nouvel animateur bénéficie de l'expérience d'un membre plus aguerri, ce qui favorise l'intégration, la montée en compétence et la cohérence de l'accompagnement. Une évaluation intermédiaire est réalisée à mi-séjour. Elle permet d'identifier les points forts, les axes d'amélioration et d'ajuster l'accompagnement si nécessaire. Ce temps d'échange contribue à sécuriser les pratiques et à renforcer la qualité du travail de chacun.
- En fin de séjour, chaque animateur bénéficie d'un entretien individuel avec la direction. L'auto-évaluation se fait de manière orale, à travers un échange structuré qui reprend plusieurs thèmes essentiels : la relation avec les vacanciers, la prise d'initiative, la qualité des animations proposées, la posture professionnelle, l'évolution au fil du séjour et les perspectives pour les séjours à venir. Pendant cet entretien, l'animateur exprime son ressenti et analyse sa pratique, tandis que la direction partage les observations faites tout au long du séjour. Ce dialogue permet de croiser les points de vue, de valoriser les réussites et d'identifier les axes d'amélioration.

À l'issue de cet échange, une fiche simple est complétée. Elle reprend cinq questions correspondant aux thèmes abordés, ce qui permet de formaliser l'auto-évaluation et de conserver une trace écrite du bilan. Cette fiche sert de support pour conclure l'entretien et constitue un outil de progression pour les futurs séjours.

Les adjoints pédagogiques et sanitaires sont également évalués en fin de séjour, notamment sur leur coordination, leur communication, leur soutien à l'équipe et la gestion de leurs responsabilités spécifiques.

VII. Le rôle de chacun

L'aspect principal pour tout le monde est de garantir la santé et la sécurité physique (l'hygiène, une bonne alimentation, veiller à ce qu'il n'y ait pas de blessures, etc.), la sécurité morale (qu'il n'y ait pas de jugements de valeurs, que tout le monde soit traité de la même manière sans faire de différences) et la sécurité affective (que tout le monde aient des points de repère, un endroit sécurisant, etc.).

a) Directeur

Il est le responsable de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des personnes présentes dans son séjour. Il veille à la bonne application du présent projet. Il est le garant de la gestion financière, administrative du séjour ainsi que la gestion du matériel. Il coordonne et met en place une organisation pour son équipe. Il a un contact privilégié avec les différents partenaires.

b) Adjointes Pédagogiques

Les adjointes pédagogiques ont un rôle de conseil et d'aiguillage auprès des animateurs sur tous les aspects d'animations du séjour. Elles seront présentes pour créer une dynamique et une cohésion de groupe. Les adjointes pédagogiques veilleront au respect du projet et créeront un lien privilégié avec l'équipe d'animation dans le but de les accompagner et les former dans les meilleures conditions. Elles auront pour mission la gestion du courrier, de l'argent de poche, du blog et des conduites. Elles seront chacune « référents » d'activités et des sorties, cela permettra à l'équipe d'animation d'avoir un repère s'ils ont la moindre question concernant les activités/sorties prévues.

c) Adjointes Sanitaires

Les adjointes sanitaires font partie de l'équipe de direction. Ils auront pour mission d'assurer le suivi sanitaire des vacanciers. Ils assureront les soins et veilleront au respect des mesures d'hygiène et de propreté au sein du séjour. Les adjointes sanitaires ont un rôle de formateur face aux règles de santé et d'hygiène à suivre et seront présents lors des temps de toilettes pour aider et conseiller les animateurs. Ils auront pour mission la préparation des traitements, la gestion de l'infirmerie, du stock médical, gérer le relationnel avec les techniciens du paramédical, soigner les blessures...

d) Animateurs / Animatrices

Les animateurs sont les piliers de l'animation, ils devront :

- Assurer la sécurité physique et morale des vacanciers ;
- Participer et mettre en œuvre le projet pédagogique ;
- Construire une relation de qualité avec les vacanciers, qu'elle soit individuelle ou collective;
- Participer, communiquer et développer des relations entre les différents acteurs et veiller à prévenir toute forme de discrimination;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les vacanciers dans la réalisation de leurs projets.
- Être capable d'adapter les activités en fonction de l'autonomie et des capacités de chacun.
- Être force de proposition quant aux activités/veillées.
- Chaque animateur sera référent ou volant (voir ci-dessous)

e) Les référents

La répartition des chambres se fait en tenant compte de plusieurs critères : l'âge, l'autonomie du vacancier, le sexe et les éventuelles spécificités mentionnées dans leur carnet, ainsi que le type de handicap nécessitant un accompagnement particulier. Le référent de chambre a pour mission d'assurer la sécurité physique, morale et affective des vacanciers présents dans sa chambre. Il veille à ranger tout objet dangereux (comme un rasoir) hors de leur portée. De plus, il évite de faire à la place des vacanciers, favorisant ainsi leur autonomie.

Le référent de chambre joue également un rôle central dans la vie quotidienne des vacanciers. Il veille au brossage des dents, à leur hygiène corporelle (en s'assurant qu'ils se lavent bien quotidiennement avec du savon) et au rangement de la chambre de référence. En collaboration avec les vacanciers, il veille également au rangement de la chambre.

Le plan des chambres arrivera lorsque nous aurons tous les dossiers nous permettant de choisir la répartition la plus logique possible

VIII. La journée type de l'équipe pédagogique

Les différents moments de la journée :

- Les nuits de garde :

Les nuits feront l'objet d'une attention particulière au niveau de la surveillance. Dans le planning de roulement un animateur-trice sera de garde de 22h00 jusqu'à 08h00 le lendemain. L'animateur-trice auront comme missions de surveiller, d'assurer un compte de l'effectif par chambre, de s'occuper les vacanciers en cas de linge souillé lors des tours de garde, qui seront effectués toutes les deux heures sachant que durant toute la nuit. En dehors des tours de garde l'animateur-trice de nuit aura comme mission d'avancer dans la préparation d'activités etc. L'équipe de direction est joignable toute la nuit, une personne de l'équipe de direction sera désignée chaque soir comme personne à contacter en cas d'urgence. Tous les faits seront consignés dans un cahier de nuit.

Après la nuit, l'animateur-trice de nuit aura un repos de 8h consécutives de 8h à 16h.

	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	13/08	14/08	15/08
Cécilia					N	Repos									
Anaëlle												N	Repos		
Gaëtan			N	Repos											
Bryan		N	Repos											N	Repos
Louise									N	Repos					
Elisa											N	Repos			
Lylou							N	Repos							
Chaline	N	Repos											N	Repos	
Emilie				N	Repos										
Océane									N	Repos					
Elias								N	Repos						
Malwenn						N	Repos								
Margaux				A CONTACTER					A CONTACTER				A CONTACTER		
Manon	A CONTACTER					A CONTACTER						A CONTACTER			
Gaëlle		A CONTACTER						A CONTACTER						A CONTACTER	
Nicolas			A CONTACTER				A CONTACTER				A CONTACTER				
Victorien					A CONTACTER				A CONTACTER						

- Les repas (petit déjeuner / déjeuner / goûter / diner) :

Les vacanciers passeront se laver les mains avant chaque repas.

Le petit déjeuner échelonné est possible grâce à l'organisation sur place qui nous offre un petit déjeuner de 8h à 9h30, il permet à ceux ayant besoin de plus de temps pour se réveiller et manger de ne pas se presser.

Les repas auront lieu à 12h15 et 19h15. Lors de ces repas, au moins un animateur devra être présent sur chaque table avec les vacanciers. L'équipe de direction mangera en même temps que tout le monde pour pouvoir passer des moments privilégiés avec tous les vacanciers. Les assistants sanitaires procéderont à la distribution des médicaments avant de se mettre à table avec tout le monde.

Un plan de table sera fait une fois la première journée passée le temps d'observer s'il y a des associations à éviter ou non.

- Les activités/sorties :

Mises en place par les adjoints pédagogiques en concertation avec l'équipe d'animation, les activités doivent être adaptées et pensées en fonction des capacités, des envies et du rythme des vacanciers. L'objectif est de trouver un équilibre entre la prise en compte des demandes des vacanciers, qui peuvent être force de proposition, et la mise en place d'activités permettant de développer leur créativité, leur imagination et leur plaisir de participer. Les activités du matin débutent à partir de 10h. Celles de l'après-midi varient selon les besoins de chacun et selon la sortie ou l'activité prévue ; au plus tard, elles commencent à 15h. Ci-dessous figure un planning prévisionnel des sorties, permettant d'avoir une vision d'ensemble des déplacements organisés durant le séjour.

	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	13/08	14/08
MATIN	BUS	Installation, visites des alentours, étiquettes des chambres...	Aigles / Centre	Aigles / Centre	Centre	Marché Saverne	Centre	Plan incliné de Saint-Louis(Bat eau) / Centre	GRAND JEU	Montagne Singes/ Centre	Montagne Singes/ Centre	Centre	Marché Saverne	VALISES
APREM	BUS	Spectacle équestre au festival POW WOW / PLAN B : Rallye photo à Neuwiller	Volerie des Aigles/ Centre	Aigles / Centre	Piscine / Centre	Piscine / Centre	Gpe 1 à Strasbourg : boire un verre + souvenirs / Gpe 2 : Verre à Neuwiller	Plan incliné de Saint-Louis/Centre	GRAND JEU	Montagne Singes/ Centre	Montagne Singes/ Centre	LAC	La Grande Brocante des vacanciers + Préparation BOUM	VALISES
SOIR	Présentation de Pedro et toute son histoire Manon & Margaux	Veillée Gaetan : Jaune	Anaëlle : "Le Cirque" Rouge	Bryan : "Veillée Gourmande" Bleu	Veillée Chainez Marron	Veillée Lylou	Veillée Cécilia Vert Labo/Cluedo	Veillée Maiwenn	Veillée Feu de camp Elisa (Orange)	Veillée Elias	Veillée Louise	"Le Grand Bétisier" Margaux & Manon	Final Pedro + BOUM (Emilie)	Veillée Film

Ce planning est donné à titre informatif et présente les sorties possibles. Toutes les sorties sont validées collectivement avec les vacanciers afin de s'assurer qu'elles conviennent à chacun. Les vacanciers sont également force de proposition, et leurs souhaits sont pris en compte dans l'organisation des activités et des sorties.

Concernant les activités réalisées sur le centre, l'organisation repose sur une démarche volontairement souple et adaptée, afin de placer le vacancier au cœur du séjour. Chaque jour, un groupe reste sur le centre et les vacanciers sont consultés dès le matin pour exprimer leurs envies, leurs besoins et leur état du jour. Cette consultation permet de proposer des activités cohérentes avec leur rythme, leur niveau de fatigue et leurs préférences. Lorsque aucun souhait particulier n'est formulé, l'équipe dispose de plusieurs activités préparées en amont, ce qui garantit un choix réel et une continuité de qualité.

Chaque jour, un animateur est désigné comme référent des activités sur centre. Lors de la réunion quotidienne de fin de journée, il prépare avec les animateurs concernés les propositions qui pourront être mises en place le lendemain. Ce fonctionnement permet d'adapter les activités au groupe présent sur le centre, tout en assurant une organisation structurée et une cohérence pédagogique.

- Temps calme :

Il est nécessaire d'accorder un temps calme dans les chambres ou dans le salon permettant parfois un repos aux vacanciers ayant besoin de sommeil. Ce temps aura lieu après le repas du midi principalement jusqu'à l'activité de l'après-midi, il pourra être prolongé selon les besoins des vacanciers et les activités prévues.

- Gestion du courrier :

La gestion du courrier est assurée par les adjointes pédagogiques. Dès le début du séjour, les vacanciers sont invités à indiquer s'ils souhaitent envoyer du courrier. Lorsque cela est nécessaire, les informations peuvent également être recueillies auprès des familles ou des structures afin de connaître les destinataires privilégiés.

Une fois ces besoins identifiés, les vacanciers sont accompagnés à plusieurs reprises, notamment lors des temps calmes, pour rédiger leurs courriers. Ce moment se déroule sous la guidance d'un ou plusieurs animateurs, qui veillent à soutenir l'expression du vacancier tout en respectant son autonomie et ses capacités. Les courriers rédigés sont ensuite collectés et postés par les adjointes pédagogiques, garantissant un suivi rigoureux et une bonne transmission des messages aux familles.

Ce fonctionnement permet d'assurer un accompagnement personnalisé, respectueux du rythme de chacun, tout en maintenant un lien régulier et sécurisé entre les vacanciers et leurs proches.

- La vie quotidienne :

La vie quotidienne est essentielle, allant du repas à la douche, en passant par le rangement de la chambre et le coucher.

Il est primordial de garder à l'esprit que nous travaillons avec des êtres humains et qu'il faut les traiter comme nous aimerions être traités. En tant qu'accompagnant d'une personne en situation de handicap mental, il est crucial de respecter son intimité, son intégrité et ses acquis. L'objectif est que la personne se sente en confiance avec vous, d'où l'importance d'adopter une posture sécurisante. Si elle montre qu'elle sait faire certaines choses, soyez vigilant, mais ne faites pas à sa place. Privilégiez au maximum son autonomie. N'oublions pas que nous sommes là pour accompagner.

En ce qui concerne les règles d'hygiène :

- Mettez des gants si vous aidez le vacancier dans les activités de la vie quotidienne (changement, douche, passage aux toilettes, etc.).
- Utilisez plusieurs gants de toilettes dont un spécifique pour les parties intimes.
- Lavez-vous les mains avant et après chaque intervention.
- Utilisez des serviettes propres, notamment une spécifique pour les parties intimes.

Quant au déroulement du temps de vie quotidienne le soir et le matin :

- Le matin le temps de vie quotidienne se fera soit directement au réveil soit après le petit-déjeuner en fonction de l'envie du ou de la vacancier(e) et de si le ou la vacancier(e) a eu un accident durant la nuit ou non.
- En fin de journée, nous allons organiser les douches des vacanciers en fonction des groupes de sorties du jour :
 - Un groupe de 17h à 18h00.
 - Un groupe de 18h00 à 19h00.

Les groupes seront fait de manière simple. Le premier groupe rentré sur le centre ira se doucher en premier puis suivra le second groupe.

- Les réunions:

Chaque soir, une fois les vacanciers endormis et la garde de nuit assurée, plusieurs réunions s'organisent pour assurer le bon déroulement du séjour :

Réunion d'animation

L'équipe d'animation se retrouve dans la salle dédiée (au second étage) pour faire le point sur :

- Le déroulement de la journée écoulée
- L'organisation du lendemain
- Les besoins matériels pour les activités et veillées à venir, afin d'anticiper les achats

Réunion de direction

En parallèle, l'équipe de direction se réunit au bureau pour :

- Faire le bilan de la journée
- Planifier les journées à venir (horaires, groupes de sortie, logistique)
- Identifier les points à aborder lors de la réunion globale

Réunion globale

Cette réunion, menée en grande partie par Victorien, permet un échange transversal :

- Retour sanitaire par les AS
- Bilan pédagogique par les AP
- Ressenti général de l'équipe d'animation, en analysant chaque temps fort (activités, sorties, veillées) et en relevant les points positifs et les axes d'amélioration

Ce temps est conçu comme un moment bienveillant, où chacun peut librement partager ses impressions, joies, inquiétudes ou difficultés.

Clôture : la réunion se termine par un tour de table où chaque membre de l'équipe partage deux moments marquants de sa journée, qu'ils soient agréables ou plus délicats.

- Le linge :

Les vacanciers étant présents 2 semaines, des machines seront faites régulièrement pour avoir suffisamment de linge propre. Chaque jour, le linge sale d'une chambre sera à déposer avant 10h dans des paniers différents (linge sale, linge souillé) dans le couloir afin qu'un animateur s'en occupe. Nous réaliserons des machines par chambre en prévoyant un roulement à l'avance selon les quantités de vêtements des vacanciers, nous veillerons à ce qu'ils aient toujours du linge propre pour le lendemain. De plus, pour chacun au moins une lessive sera faite juste avant le départ pour rentrer avec le maximum de linge propre dans la valise.

Le linge souillé sera dans un panier spécifique qui sera différencié (étiqueté linge très sale), il sera pré-nettoyé par l'équipe d'animation.

Les protections et alèses jetables souillées devront être mises dans des sacs poubelles fermés hermétiquement puis jetées dans une poubelle à l'extérieur.

- Les inventaires :

Les inventaires jouent un rôle crucial le jour de l'arrivée pour assurer un suivi du linge tout au long du séjour et garantir que les valises sont complètes à la fin. La première matinée est entièrement dédiée à cette tâche. Les animateurs et animatrices suivront la liste de trousseau fournie par les 1000 et un loisirs pour compter les vêtements présents dans les valises et sur les vacanciers. Ils noteront également tout objet qui ne figure pas sur la liste et prendront des photos de chaque vêtement pour avoir un rappel précis des différents articles.

En plus de cela, les animateurs et animatrices veilleront à ce que le linge soit marqué, et le marqueront si ce n'est pas déjà le cas, afin de pouvoir facilement identifier à qui appartiennent les vêtements après le lavage (par exemple, lorsqu'ils sont mélangés dans une chambre). Enfin, ils prendront des photos du contenu des valises des vacanciers. Ces photos pourront être stockées sur le drive commun, avec un dossier "inventaire" contenant un sous-dossier par vacancier. Tout cela est essentiel pour mettre en place un protocole précis qui facilite le bon déroulement des inventaires et améliore les conditions de vie quotidienne pendant le séjour.

- La gestion de l'argent de poche :

La gestion de l'argent de poche est assurée par les adjoints pédagogiques, qui veillent à garantir un suivi clair, sécurisé et transparent pour chaque vacancier. À l'arrivée, une fiche individuelle est complétée avec les informations nécessaires : nom du vacancier, montant initial confié, dépenses effectuées et solde restant. Cette fiche est placée dans une enveloppe protégée contenant l'argent du vacancier, ce qui permet une consultation rapide et un contrôle systématique.

Après chaque sortie, les adjoints pédagogiques vérifient le contenu de l'enveloppe afin d'assurer un suivi minutieux. Dès qu'un achat est réalisé, le ticket de caisse est immédiatement ajouté à l'enveloppe, permettant de justifier chaque dépense et d'éviter toute ambiguïté.

En complément de ce suivi papier, un tableau Excel automatisé est utilisé pour enregistrer l'ensemble des dépenses. Ce double système de contrôle permet de redoubler de vigilance, de limiter les risques d'erreur et de garantir une gestion rigoureuse de l'argent de poche tout au long du séjour.

Heure	Vacanciers	Animateurs	Adjointe Sanitaire	Adjoint / Directeur
08h00	Petit déjeuner	Réveil des vacanciers + Petit déjeuner	Traitements	Aide
09h30	Vie quotidienne du matin	Vie quotidienne du matin	Rangement / aide vie quotidienne	Aide
09h45	Activités ou sorties	Activités ou sorties	1 en activité / 1 en infirmerie	Conduites / Administratif
11h45	Rangement des activités + lavage des mains	Rangement des activités + lavage des mains	Repas	Repas
12h00	Repas	Repas	Traitements / Repas	Aide repas / Repas
13h00	Sieste ou temps calme	Sieste / Temps calme / Prépa / Pause	Prépa des traitements	Aide + pause avec animateurs
14h15	Activités ou sorties	Activités ou sorties / arrivée des repos compensateurs	Activités ou sorties	Conduites / Administratif
16h30	Goûter	Goûter	Traitements	Activités
17h30	Vie quotidienne / douches / temps libre	Vie quotidienne / douches / animation du temps libre	Aide vie quotidienne / infirmerie	Aide vie quotidienne / permanence téléphonique
19h00	Repas	Repas	Traitements / Repas	Aide repas / Repas
20h00	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée
21h30	Lavage des dents / coucher / endormissement	Coucher des vacanciers / endormissement	Traitements	Coucher / Prépa réunion
22h00	Sommeil	Réunion / rangement / 5e	Réunion / 5e	Réunion / 5e
23h30	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil	Nuit / sommeil

IX. Les différents protocoles

- Protocole Incendie :

En cas de déclenchement du protocole incendie, voici les étapes à suivre :

Assistants sanitaires et adjoints pédagogiques :

- Les deux assistantes sanitaires vérifient les différents étages et ferment les portes et fenêtres.
- Les adjoints pédagogiques vérifient le rez-de-chaussée et fait de même.
- Le directeur prend la liste des vacanciers et des animateurs présents sur le centre, ainsi que celle des vacanciers et animateurs en sortie.
- Tous se rassemblent au point de rassemblement, près du préau

Déclenchement pendant la nuit :

- Chaque référent de chambre fait sortir ses vacanciers et ferme les portes et fenêtres de toutes les chambres.

Déclenchement en journée pendant les activités :

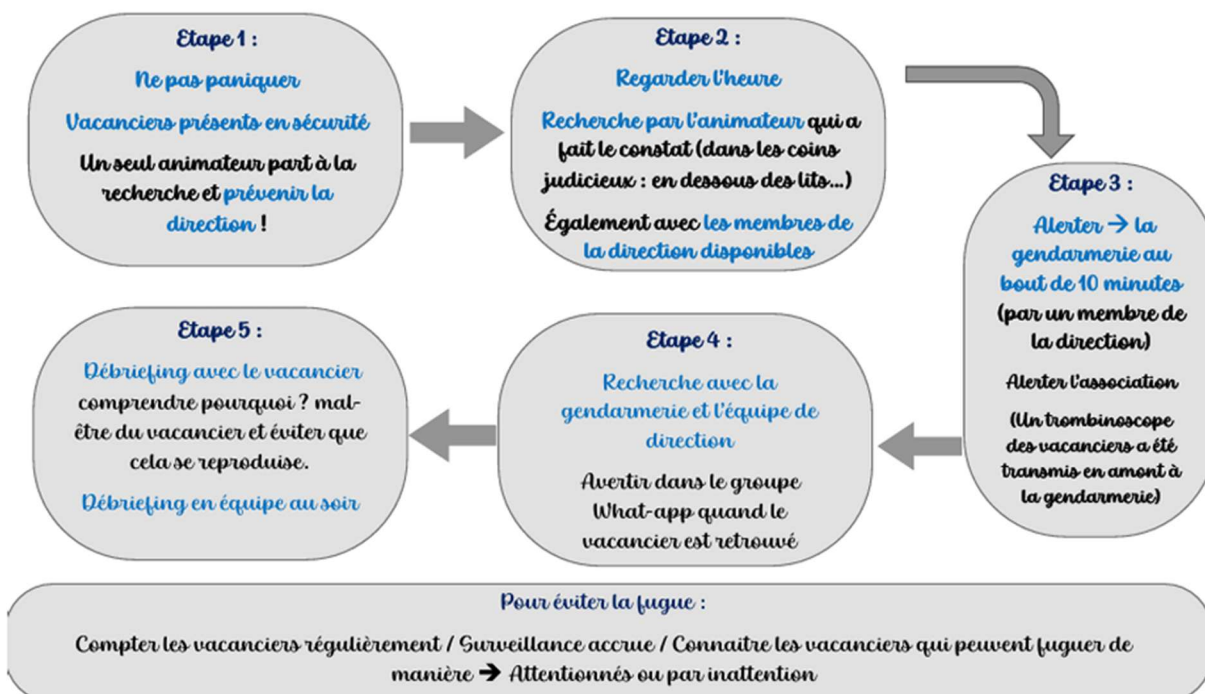
- Un animateur se positionne à l'avant de la file, un autre à l'arrière.
- Un troisième animateur vérifie la salle d'activité et les WC.
- Enfin, un quatrième animateur ferme les fenêtres et les portes.

Pour respecter au mieux le protocole incendie, il est essentiel de garder son calme, de laisser tout en place, de ne rien emporter, de ne pas faire demi-tour et de rassurer les vacanciers pour garantir leur sécurité. Tout mouvement de panique doit être évité afin de prévenir d'éventuels accidents.

Un exercice incendie sera mis en place dans les 48h suivants notre arrivée, notre exercice sera fait le 23/07 en début d'après-midi , vers 14h30. Lors de cet exercice seuls les membres de la direction seront au courant du jour et de l'heure de cet exercice

- Le Protocole fugue :

Plan fugue



- Le Protocole Intrusion / Attentat :

En cas d'attentat ou d'intrusion extérieure, il est essentiel de protéger les vacanciers en se confinant et en cherchant à s'échapper d'une situation potentiellement dangereuse. Voici les étapes à suivre :

Confinement :

- Se barricader à l'aide du mobilier préalablement identifié.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- Mettre les téléphones en mode silencieux (sans vibreur).
- S'allonger au sol derrière des obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu et rester près des personnes manifestant un stress particulier jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.

Échappement :

- Identifier la localisation exacte du danger.
- S'assurer que l'échappement avec les vacanciers est possible sans risques.
- Rester calme (mettre les téléphones en silencieux sans vibreur et demander le silence absolu).
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.

Il est impératif de suivre ces consignes pour garantir la sécurité de tous. Garder son calme, ne rien prendre, ne pas faire marche arrière et rassurer les vacanciers sont des actions essentielles.

X. Le règlement intérieur

Droit à l'image:

Le respect de la vie privée est essentiel. Les photos des vacanciers ne peuvent être prises que dans le cadre défini par la Direction (groupe WhatsApp uniquement). Les consignes données par les familles et institutions lors de l'inscription seront scrupuleusement respectées.

Toute diffusion non autorisée de photos — sur les réseaux sociaux, par SMS ou internet à des tiers — constitue une faute pénale.

Fautes, drogues et alcool:

La charte de bonne conduite signée par tous est affichée au bureau.

Chacun est responsable de ses actes, qui peuvent avoir des conséquences graves :

- Pour soi : casier judiciaire, avenir professionnel compromis
- Pour les autres : l'équilibre du groupe repose sur le comportement individuel

La consommation de stupéfiants ou d'alcool fort perturbe le fonctionnement collectif, même si elle a lieu en dehors du temps de travail. Toute consommation est donc totalement interdite.

Conformément à l'article R4228-20 du Code du travail, seules les boissons faiblement alcoolisées (vin, bière, cidre, poiré) sont autorisées sur le lieu de travail.

Relations sexuelles:

Toute relation impliquant un vacancier est strictement interdite, qu'elle soit consentie ou non. En cas de suspicion ou de constat, la Direction doit être prévenue immédiatement.

Certains vacanciers peuvent présenter des comportements inappropriés liés à leur pathologie ; ils doivent être accompagnés avec fermeté et bienveillance. Lire attentivement leur carnet médical.

Les membres de l'équipe pédagogique doivent faire preuve de discrétion et ne jamais exposer leurs relations personnelles.

Événements indésirables:

Toute situation de crise (accident, incident, urgence médicale...) doit être signalée via une fiche d'événement indésirable (FEI). Son objectif : protéger et améliorer l'accompagnement des vacanciers.

Une FEI peut concerner tout événement nuisant à la santé, au moral ou au bien-être. En cas de doute, contacter immédiatement la Direction.

Vous pouvez remplir une FEI au bureau ou dicter un audio à un membre de l'équipe pédagogique, qui s'en chargera.

Tabac:

Les pauses pour fumer sont autorisées uniquement sur les temps de repos et sans présence des vacanciers. Un espace fumeur est prévu à l'extérieur du centre ; les mégots doivent être jetés à la poubelle.

Les vacanciers fumeurs sont encadrés par les animateurs via un contrat établi en début de séjour. L'autorisation parentale est obligatoire. Le tabac et les briquets sont conservés au bureau.

Objets précieux ou dangereux:

Vacanciers et animateurs sont responsables de leurs objets personnels. Les vacanciers peuvent confier leurs objets précieux à la Direction pour sécurisation.

Tout objet dangereux est obligatoirement remis à l'équipe et conservé sous clé.

Téléphones portables:

Certains vacanciers disposeront d'un téléphone ou d'une console.

Un contrat sera établi avec eux pour en cadrer l'usage :

- Horaire autorisé : 17h30 à 20h, à rendre avant le coucher
- Interdiction dans les chambres

Hors temps d'utilisation, les appareils seront stockés au bureau dans des pochettes individuelles.

Cette organisation favorise la cohésion de groupe, évite les vols et limite les risques matériels.

XI. La relation avec la famille/tuteur et les structures

Voici un résumé des procédures et des mesures mises en place avant et pendant le séjour :

Avant le séjour :

- Une lettre a été envoyée aux vacanciers pour les préparer au séjour, leur donner un aperçu du thème et leur indiquer ce qu'ils doivent prévoir.
- Le numéro de téléphone du séjour et l'adresse e-mail du directeur sont mentionnés dans cette lettre.
- L'équipe de direction contactera les structures concernées si des informations supplémentaires sont nécessaires.

Pendant le séjour :

- En cas de problèmes de santé, les assistantes sanitaires (AS) appellent la famille, le tuteur ou la structure pour les informer.
- Il est important de connaître les vacanciers qui n'ont pas le droit d'appeler leur famille (cette information concerne à la fois la direction et les animateurs).
- Un téléphone "colo" sera mis à disposition pour que les familles puissent appeler les vacanciers entre 17h00 et 18h00.
- Un blog sur ondonnedesnouvelles.com sera créé et mis à jour quotidiennement (ou tous les deux jours) par les adjoints pédagogiques.